

NOUVELLES DU LITTORAL – JANVIER 2013

Table des matières

- 2013 : une année marquée par la confiance...
- Cortailod, la motion transports publics est acceptée !
- Nouvelles de Neuchâtel : élections et Place Numa-Droz
- Rochefort : budget 2013 légèrement déficitaire
- Révision de la législation cantonale – commission consultative de l'énergie
- Horizon : « La musique est le sourire de l'âme »
- Agenda janvier – mai 2013

2013 : une année marquée par la confiance...

Pourquoi fait-on la fête lorsque l'année nouvelle arrive ? Comme nos anciens qui célébraient le solstice d'hiver avec un sapin, éternellement vert (bien avant le christianisme), nous nous rassemblons pour marquer notre espoir du renouveau, de la lumière qui reviendra avec les beaux jours, des récoltes qui seront fructueuses.

C'est l'espoir que j'aimerais donner à cette nouvelle année pour notre canton : que l'on s'éloigne de ce marasme politique dans lequel nous avons baigné durant quatre ans. Que la politique reprenne ses lettres de noblesse, et, avec elle, la confiance des citoyennes et citoyens de ce canton. L'enjeu est de taille, mais je crois que nous en avons les ressources. Le canton de Neuchâtel a prouvé par le passé combien il pouvait être novateur dans son humanisme, courageux dans sa capacité à entreprendre, tolérant à l'égard de l'inconnu, l'étranger et les idées nouvelles. J'aimerais rappeler qu'il a été le premier canton suisse à donner le droit de vote aux étrangers (d'abord sur le plan communal), le premier à abolir définitivement la peine de mort, le premier à accueillir les enfants de saisonniers à l'école. C'est également à Neuchâtel que le Grand Conseil acceptera, premier parlement en Suisse, de donner le droit de vote et d'éligibilité aux femmes. Et c'était en 1919 ! Comment imaginer aujourd'hui, près de cent ans plus tard, que le gouvernement neuchâtelois pourrait être constitué exclusivement d'hommes ? Les femmes et les hommes qui se sont battus pour une place équitable des femmes dans la société durant près d'un demi-siècle doivent se retourner dans leur tombe ! Je pense par exemple à un certain Edouard Quartier-la-Tente, conseiller d'Etat radical (ils l'étaient tous à l'époque), qui ne va pas hésiter à rompre la collégialité, en 1919, pour exprimer son désaccord avec le gouvernement. Ce dernier avait bien entendu recommandé au Grand Conseil le refus de cette modification de la constitution cantonale qui donnerait les mêmes droits civiques aux femmes. Le peuple désavouera le courage de cet homme d'Etat et de la majorité des députés du Grand Conseil, mais pas l'histoire...



J'aimerais à l'orée de cette année former des vœux pour que cette grande et noble histoire de notre canton marquée par l'humanisme et l'ouverture reprenne son cours. A mon arrivée dans le canton, il y a bientôt cinq ans, j'avais écrit, dans une chronique de l'Express, toute l'admiration que m'inspirait Neuchâtel grâce à cette alliance quasi magique entre les montagnes industrielles et de tradition syndicale et un littoral plus à droite, mais de tradition libérale humaniste, cultivée et ouverte sur le monde. Cette gauche combattante du haut alliée à une droite ouverte et dynamique avait fait la grande histoire de ce canton... Pourrait-il retrouver cette formule, à laquelle on ajouterait une touche verte ? Je le crois et le souhaite vivement ! C'est la raison pour laquelle je m'engage et me lance dans la course au Conseil d'Etat qui sera certes difficile et semée d'embûches, mais pour laquelle je concentrerai toutes mes forces, au nom d'une certaine idée de la démocratie, au nom des valeurs d'un développement durable et harmonieux que nous appelons de nos vœux, au nom de la défense des plus faibles, et en fin de compte au nom de l'égalité entre les hommes et les femmes, gage d'une société plus juste et plus équilibrée.

Ce canton mérite mieux, c'est ma conviction. Essayons de le prouver en 2013 !

Nicole Baur

Cortailod, la motion transports publics est acceptée !

A la demande « que faut-il améliorer à Cortailod », une majorité des Carcoies répondent : **Les transports publics.**

Forts du soutien de la population, nous nous devons de proposer une « petite révolution ». Le débat interne à notre groupe qui a suivi le brainstorming a été passionnant. Le consensus qui ressort prend en compte le récent refus du RER. Nous avons choisi de nous limiter à la desserte Cortailod-Areuse (correspondance du tram). Vous trouvez la motion acceptée à cette adresse :

www.cortailod.ch/d2wfiles/.../Motion%20Philippe%20Hadorn.pdf

Une chance pour nous, c'est Céline Vara, qui est en charge du dicastère. Son enthousiasme pour ce projet Vert nous laisse de grands espoirs.

Cependant, si le PS nous soutient ouvertement, nous aurons fort à faire pour convaincre le PLR qui juge que « tout a déjà été essayé et qu'il n'est pas possible de faire mieux . . . ». Nous ne manquerons pas de vous donner des nouvelles de ce dossier prioritaire pour cette législature. Un merci particulier à Philippe Hadorn, dépositaire de cette motion.

Yves Bongard



Nouvelles de Neuchâtel : élections et Place Numa-Droz

Juste avant les vacances de Noël tout est calme, figé dans le gris de la pluie qui tombe. Il faut puiser dans notre réserve secrète d'énergie et d'espoir pour, une fois de plus, fournir l'effort qui permet de conclure. Car nous devons conclure. En effet, nous devons trouver des candidatEs valables pour le Grand Conseil avant fin janvier. A l'heure de Noël, les rêves sont permis. Je vois une liste de jeunes et de seniorEs, des intellectuels et des manuelles, des artistes, des sportives, des naturalistes et des naturistes, sans oublier les boulangers et les bibliothécaires, et pourquoi pas une notaire, afin d'avoir un parlement qui ressemble à la diversité de ce que nous sommes, la touche verte en plus !

Pour le Conseil d'Etat nous avons deux personnes de valeur ; Nicole Baur et Patrick Herrmann, et nous nous réjouissons d'y voir bientôt un peu plus clair, et de savoir quelle stratégie nous poursuivrons afin d'obtenir un Conseil d'Etat et un Grand Conseil capables de redonner un peu de confiance aux habitantEs de ce canton et de leur proposer des bons plans!

Nous devons conclure aussi sur un autre sujet ; le réaménagement de la place Numa-Droz, en ville de Neuchâtel. C'est un beau projet, qui prévoit de faciliter le passage du centre-ville vers le lac, d'embellir la ville, de diminuer les voies de circulation motorisées, et de réduire la vitesse à 30 km/h sur une courte zone. Le projet est devisé à 10 millions de francs, dont la moitié sera financée par la Confédération (un million), le canton (3,2 millions) la compagnie de transport TransN (650 000 francs) et Viteos (300 000 francs).



Le TCS et certains commerçants en sont tout retournés et ont pris la posture du Véritable Défenseur du Piéton pour exiger un référendum. En fait ils ne peuvent pas comprendre l'idée que les diversEs usagères et usagers de la voie publique peuvent partager le même espace ; pour eux il faut que chacun reste sur sa voie, le piéton sur le trottoir, la voiture sur la route, et surtout il faut donner de la place à la voiture car ce serait elle qui amène le porte-monnaie du consommateur en ville. Mais il faut rappeler que les voitures ne



consomment pas; ce sont leur conducteur et passagers qui, une fois devenus piétons, vont boire des cafés et acheter des salades – à la coopératives des Halles de préférence, qui vend des produits de la région.

Et d'autre part il faut redire que l'exigence de certains de pouvoir parquer en surface et gratuitement n'est pas recevable. Pour le prix il faut savoir que circuler en voiture coûte très cher ; celui qui a les moyens d'avoir une voiture a les moyens de payer le parking; c'est un fait. Qu'il préfère s'offrir un café plutôt que de payer le parking se comprend très bien. Mais où va-t-on avec de telles idées ? Quant au fait que certains n'aiment pas les tunnels qui permettent d'éviter la Ville, qu'ils n'aiment pas se garer dans des parkings souterrains, c'est là aussi quelque chose que l'on comprend fort bien. Mais cela ne légitime pas pour autant que ces préférences puissent être réalisées ; les voitures occupent de l'espace, elles polluent réellement l'air et les personnes (particules fines dues à l'usure des pneus notamment qui provoquent de l'asthme), et elles consomment pour beaucoup une ressource énergétique en quantité limitée ; il n'y a franchement pas de quoi favoriser leur usage d'un point de vue politique, à part pour les personnes handicapées et à mobilité réduite !

Catherine Loetscher

Rochefort : budget 2013 légèrement déficitaire

Vendredi 14 décembre 2012, le Conseil général de Rochefort a approuvé à l'unanimité le budget 2013, faisant état d'environ 25'000 francs d'excédent de charges, pour un total d'un peu plus de 4 millions. L'exercice 2012 s'annonce quant à lui plutôt bénéficiaire, même si tous les chiffres sont loin d'être connus.

Les reports de charges de l'Etat ainsi que l'augmentation de l'aide sociale ont évidemment inquiété les autorités. Autre point sensible : les déchets. La taxe de base étant l'une des plus basses du Canton (si ce n'est la plus basse), il faut faire des choix, puisque tout ne peut pas être financé. Ainsi, si la déchetterie de Plaines-Roches fait partie de l'histoire ancienne, l'affiliation à la déchetterie de la Croix (Cortailod) ne se fera pas en 2013. Le Conseil général a suivi la proposition du Conseil communal et a remplacé l'accès à une déchetterie par deux tournées de ramassage de « déchets encombrants » (dont il s'agira de définir la nature...) ainsi que l'instauration de plusieurs collectes d'électro-ménager et de déchets inertes. Cette proximité accrue devrait permettre une économie de 10'000 francs environ selon le Conseil communal, ce qui ne fait que réduire le déficit de ce chapitre. Il est quasi certain que la taxe de base devra être revue en 2014 ou 2015 en fonction de l'état de la réserve déchets.

Le point le plus discuté n'a pas été le budget, mais un arrêté donnant « tous pouvoirs » au Conseil communal pour effectuer des transactions immobilières dans le cadre du budget. Certains y ont vu des incompatibilités avec le règlement général de la Commune, d'autres une formulation pour le moins malheureuse. Sur le fonds, il semble cependant accepté que le Conseil communal puisse agir de manière rapide lorsqu'une opportunité d'acquérir quelques mètres carrés de terrain se présente. L'arrêté a finalement été accepté sans amendement (celui des Verts ayant été retiré).

Jean-Luc Nagel



Révision de la législation cantonale – commission consultative de l'énergie

Suite à la révision de la loi sur l'énergie adoptée en novembre 2011 par le GC, les communes doivent, dès janvier 2013, se doter d'une commission consultative de l'énergie, qui peut être rattachée à une commission existante ou en constituer un élargissement. Des commissions régionales, remplaçant les commissions de plusieurs communes, peuvent être instituées par les communes concernées.

Si les villes sont déjà dotées d'une telle commission, ce n'est pas le cas de toutes les petites communes.

Ci-dessous l'argumentaire des Verts de Bevaix en faveur d'une nouvelle commission à part entière, qui sera constituée lors du prochain Conseil général :

[...] la commission de l'énergie n'aura pas pour tâche de vérifier que les permis de construire sont conformes à la loi. Cette vérification sera faite au niveau du canton.

Si les communes doivent se doter de cette nouvelle commission, c'est principalement afin qu'elles jouent leur rôle face au double défi qui nous attend :

- Premièrement arriver, au plus tard en 2050, à la Société 2000W, c'est à dire à une consommation énergétique divisée par trois, ce que stipule la révision de la loi cantonale sur l'énergie
- Deuxièmement sortir de nucléaire, ce qui a été décidé au niveau fédéral.

Pour y arriver, nous devons augmenter notre indépendance énergétique, miser sur le développement de nouvelles énergies, et en parallèle, faire un effort majeur pour consommer moins d'énergie.

Pour ne pas subir les événements, il faut trouver une stratégie adaptée à notre commune, ce qui n'est pas une mince affaire. C'est là que qu'intervient la commission de l'énergie. Elle mène une réflexion approfondie sur les moyens à mettre en œuvre, pour être en mesure de faire des propositions au Conseil communal. Ceci demande réflexion et inventivité, mais aussi une mise en réseau des connaissances, avec d'autres communes ou collectivités.

La commission d'urbanisme, qui siège au moins 11 fois par an pendant près de 2 heures, n'aura pas le temps de réfléchir à des solutions adéquates. De plus, les personnes qui la composent actuellement n'ont que peu ou pas de connaissances au niveau énergétique.

Il serait donc plus approprié de former une nouvelle commission à part entière, avec des personnes ayant des connaissances ou prêtes à acquérir des connaissances sur le sujet. Et comme c'est déjà le cas ailleurs, nous pourrions envisager de l'élargir à des experts en matière d'énergie et d'autres personnes intéressées non-élues. Ceci n'est pas possible au niveau de la commission d'urbanisme ou des TP/SI.

Muriel Denzler



Horizon : « La musique est le sourire de l'âme »

Culture, recyclage, éducation

Cateura est un bidonville du Paraguay, construit sur une immense décharge. Les 2.500 familles qui résident dans cette zone désolée trient les ordures – plus de 1500 tonnes de déchets solides chaque jour - pour le recyclage. Ce sont souvent les plus jeunes qui se chargent de la collecte et de la revente des déchets.

C'est là que Luis Szaran et Favio Chavez ont fondé un orchestre, le Landfill Harmonic. Mais ils ont vite eu plus d'aspirants musiciens que d'instruments... et un violon coûte plus cher qu'une maison dans cette région. Alors un cours de lutherie a été organisé, puis l'idée a germé : construire des instruments à partir de déchets. Violoncelles, violons, flûtes et autres instruments surgissent à partir d'un bidon d'huile, d'anciens ustensiles de cuisine, de bouts de bois. « Quand j'écoute le son d'un violon, je sens des papillons dans mon ventre » dit une des jeunes musiciennes que vous pourrez entendre à cette adresse :

<http://www.youtube.com/watch?v=IP5owfculvs> et ici <http://vimeo.com/52129103>.

Muriel Denzler, Présidence du Littoral

« ... Seuls sont infinis le désir, le savoir, la volonté, la haine, la concurrence et la compétition, les guerres sans trêve... en tout, pour le pire et le meilleur, les projets humains ; et seule infinie notre histoire, son bruit et sa fureur, sa noblesse et ses chefs d'œuvre. Nous vivions jadis persuadés de vivre finis dans un monde infini. Nous nous découvrons, au contraire, infinis dans un monde fini. »

Michel Serres, mai 2012



Agenda janvier – mai 2013

10 janvier (jeudi): AG Littoral

23 janvier (mercredi) : AG cantonale validation candidats CE

30 janvier (mercredi) : Café Citoyen: Place Numa-Droz

31 janvier (jeudi) : ApériVert

19 février (mardi) : AG Littoral (validation candidats GC + comptes et budget)

25 février (lundi) : dépôt listes élections cantonales

28 février (jeudi) : ApériVert

21 mars (jeudi) : Café Citoyen: Energie

28 mars (jeudi) : ApériVert

14 avril (dimanche) : élections cantonales

25 avril (jeudi) : ApériVert

05 mai (dimanche) : élections cantonales 2ème tour

22 mai (mercredi) : Café Citoyen : TransN

30 mai (jeudi) : ApériVert

BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2013 À TOUTES ET TOUS !

